Coronavirus: La réouverture des frontières intra-européennes devra se faire sans « discrimination »

07.05.2020 | Coronavirus: La réouverture des frontières intra-européennes devra se faire sans « discrimination »

Alors que plusieurs pays de l'Union européenne s'apprêtent à déconfiner progressivement leur population, la question de la réouverture des frontières intra-européenne est posée. Pour la Commission européenne, l'idée d'une potentielle discrimination visant certains Etats doit être proscrite.

« Les Etats membres ont introduit différentes mesures de façon non coordonnée, et la levée de ces différentes restrictions nationales prendra un certain temps« , a déclaré Ylva Johansson devant la commission des affaires intérieures du Parlement européen.

La commissaire européenne aux Affaires intérieures soulignait dans son intervention l'importance de la réouverture des frontières à l'intérieur de l'Union Européenne et de l'espace Schengen « sans discrimination », au moment où la Commission européenne doit présenter mercredi des recommandations sur la levée des restrictions qu'ils ont mis en place à leurs frontières dans leur stratégie de lutte contre la propagation du coronavirus.

« Quoi qu'il en soit, nous lèverons ces restrictions sur la base de nos valeurs, c'est-à-dire sans discrimination », a-t-elle poursuivi. « *Les Etats membres ne peuvent pas ouvrir leurs frontières à des citoyens d'un pays de l'UE mais pas à d'autres. C'est essentiel »,* a-t-elle souligné.

Pour la commissaire européenne, la meilleure solution sera d'envisager une levée progressive des restrictions, en partant de certains critères, notamment, selon la propagation du virus et le système de santé.

Ainsi, la Commission avait préconisé que *« les restrictions en matière de déplacements devraient d'abord être assouplies entre des zones à faible risque »* épidémiologique puis élargies, tout cela dans le cadre d'une coordination européenne, pas comme ce qui a été fait au niveau des contrôles aux frontières intérieures qui avaient été décidés par chaque pays membre.

Quant aux frontières extérieures à l'UE et à l'espace Schengen, Bruxelles recommande leur réouverture que *« dans un second temps »*. La fermeture au reste du monde est actuellement en vigueur jusqu'au 15 mais et devrait faire l'objet d'un prolongement d'un mois, renouvelable.

Source

: https://fr.hespress.com/143955-coronavirus-la-reouverture-des-frontieres-intra-europeennes-devra-se-faire-sans-discrimination.html